

Communiqué de presse

VILLE DE VICHY *Gymnase Jules Ferry*

Les collégiens, les clubs sportifs vichyssois et les candidats au professorat d'Éducation physique et sportive profitent désormais des nouveaux aménagements du gymnase Jules Ferry, réalisés par la Ville de Vichy durant le second semestre 2011 : des vestiaires et des sanitaires entièrement rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite et une toute nouvelle structure pour s'essayer (*ou se perfectionner*) à l'escalade.

Création d'une "structure artificielle" d'escalade (SAE)

Depuis les années 1960, l'escalade connaît un très fort engouement et de nombreuses salles d'escalade ont ouvert. A Vichy, une seule structure existait, un "mur d'escalade" indoor, mobile installé au Palais des Sports Pierre-Coulon. Pour développer la pratique de ce sport, notamment à l'école, et répondre aux impératifs des épreuves du CAPEPS (*voir encadré*), la Ville de Vichy a décidé d'aménager une Structure Artificielle d'Escalade (SAE) au Gymnase Jules-Ferry.

Les travaux ont été réalisés du 24 octobre au 5 novembre derniers par la Société GRIMPOMANIA pour un coût d'environ 63 000 €. La Ville de Vichy, propriétaire du gymnase, a bénéficié pour cette opération du soutien du Conseil général de l'Allier, au titre des équipements du collège (12 960 €), et de l'Éducation nationale, au titre des concours du CAPEPS et de l'Agrégation interne et externe (30 000 €).

La structure ainsi créée fait 22 m de long, sur 8,25 m de haut.

Agrégation d'EPS et CAPEPS

Vichy accueille chaque année les épreuves de l'agrégation d'Éducation physique et sportive et du CAPEPS (*Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive*). Ces concours réunissent respectivement 350 et 3000 candidats, pendant plusieurs jours dans notre ville pour les épreuves orales et physiques.

L'épreuve d'escalade du CAPEPS exige une structure particulière, en termes de capacité d'accueil et de caractéristiques techniques.

Le nouvel équipement répondra bien sûr à ces normes.

Les grimpeurs disposent ainsi d'une surface d'escalade de 200 m², de 20 voies utilisables simultanément et de 1 000 prises de différentes formes.

Ce nouvel équipement permet désormais :

- l'initiation et l'apprentissage en semaine -sur le temps scolaire- pour des classes de 25 à 30 élèves
- la pratique dans le cadre des projets d'animation, de type Ecole ouverte – CLAS...
- la pratique dans le cadre de l'UNSS (*Union Nationale du Sport Scolaire*), le mercredi après midi
- l'accueil des épreuves du CAPEPS pour les 1 200 candidats venant à Vichy passer le concours
- l'initiation et le perfectionnement pour le club d'escalade vichyssois, Vichy Verticale Altitude

Réhabilitation et accessibilité des vestiaires et des sanitaires

La Ville de Vichy a engagé dans le même temps la réhabilitation des vestiaires, des sanitaires et des douches du Gymnase.

Cette importante rénovation (125 000 €) visait à améliorer les conditions d'accueil des élèves du collège, des clubs de Hand Ball, de Tir à l'Arc et d'Escalade de Vichy et à rendre ces équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux se sont déroulés de juillet à novembre et ont permis de créer un couloir d'accès à la salle de sports, deux douches handicapés et un vestiaire arbitre et de rénover les deux vestiaires (*carrelage, faïence, chauffage, électricité*) et les deux sanitaires.

Contacts Presse

Mairie de Vichy – Direction de la Communication

Dominique Lagrange – 04 70 30 17 02 – d.lagrange@ville-vichy.fr

Marie-Bénédicte Reynard - 04 70 30 55 12 - communication@ville-vichy.fr